



CYCLE INET : STRATÉGIES PUBLIQUES & MANAGEMENT

UN CYCLE POUR DES CADRES
QUI PRÉPARENT OU RÉALISENT
UNE TRANSITION PROFESSIONNELLE

Proposé par les INSET d'Angers, de Dunkerque,
de Montpellier, de Nancy et coordonné par l'INET



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

CYCLE INET

STRATÉGIES PUBLIQUES ET MANAGEMENT

OBJECTIFS DU CYCLE

Ce cycle vise **deux grands objectifs** :

- la **professionnalisation** des cadres des équipes de direction sur le management stratégique, la conduite des politiques publiques et l'adaptation de l'organisation des collectivités,
- la **capitalisation des pratiques** des cadres de direction par l'échange d'expériences et la consolidation des fonctions stratégiques.

Il répond aux besoins d'accompagnement des dynamiques et projets professionnels des cadres et concourt à l'effort des collectivités en termes de politique de valorisation des ressources internes.

Les objectifs de formation sont les suivants :

- acquérir ou consolider ses connaissances et ses compétences en stratégies publiques, en organisation et en gestion des ressources,
- développer une posture managériale en adéquation avec sa fonction,
- interroger ses pratiques professionnelles par le partage d'expériences.

Les éléments structurants et transversaux du cycle :

- la dimension territoire,
- la relation à l'élu,
- la place du citoyen,
- l'innovation,
- le rôle du cadre de direction.

ÉVALUATION ET IMPLICATION DES PARTICIPANTS

La validation de la formation est fondée sur des exigences d'assiduité, de production et de présentation d'un rapport de fin de cycle.

L'engagement dans ce cycle implique un travail personnel qui nécessite un aménagement significatif du temps professionnel et personnel.



À QUI S'ADRESSE CE CYCLE ?

Le cycle s'adresse aux cadres expérimentés se destinant à des fonctions de direction générale ou souhaitant conforter leur expérience récente à ce niveau de pilotage.

COMMENT S'INSCRIRE AU CYCLE ?

L'accès est conditionné par la présentation :

- d'une inscription validée par l'employeur ,
- d'un exposé des motivations et des objectifs à atteindre par la formation (dossier de candidature),
- d'un projet de formation négocié avec l'employeur : engagement de participation et production d'un rapport de fin de cycle sur un sujet en lien avec les enjeux et défis des managers de la fonction publique territoriale.

L'inscription sera validée au regard de l'expérience du candidat et du projet d'évolution professionnelle.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Architecture et durée :

Il s'agit d'un cycle de professionnalisation :

- l'inscription au cycle nécessite de suivre obligatoirement l'ensemble des modules,
- la production d'un rapport fait partie intégrante du cycle. Cet exercice se matérialise en un travail écrit et une présentation orale devant une commission de fin de cycle.

Sa durée est de 24 jours en présentiel et de 3 jours à distance.

Module de restitution de 2 ou 3 jours.

Le cycle s'étend sur une période d'environ 12 mois.

Alternance de travaux et d'accompagnement méthodologique en présentiel et à distance :

- au début du cycle, des éléments de panorama sur les enjeux et mutations de l'action publique seront proposés pour situer les grandes causes et grandes mutations en cours dans les collectivités,
- et tout au long du cycle, pour préparer la production du rapport présenté au jury de fin de cycle, un accompagnement collectif et individuel, à distance et en présentiel, sera échelonné au fil des modules.

Pour vous inscrire :

> rendez-vous sur cnfpt.fr

> remplissez le bulletin d'inscription

> renvoyez le bulletin d'inscription avant la date limite indiquée.

Pour toute question, contactez le conseiller formation référent de l'INSET concerné.

MODULE 1

FONDEMENTS, ÉVOLUTIONS, SENS ET VALEURS DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

OBJECTIFS DE FORMATION :

- comprendre les mutations de la société et leurs impacts sur l'action publique locale,
- appréhender les enjeux de l'action publique locale: la place des collectivités territoriales, les réformes en cours, la notion de service public,
- situer le rôle du cadre dirigeant dans le processus décisionnel, sa relation à l'élu et son éthique.

CONTENUS :

- les évolutions des modèles sociétaux,
- les évolutions du service public français,
- l'exploration des systèmes politiques européens du point de vue de l'offre de service public et des modes de gouvernance,
- les fonctionnaires territoriaux au service des valeurs du service public,
- les pratiques innovantes de la gouvernance : du concept à la réforme des modalités de l'action publique et la gouvernance partenariale,
- la prise en compte de la place du citoyen.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance entre apports théoriques et conceptuels, témoignages et analyses de pratiques,
- modalités pédagogiques plurielles (illustratives, interrogatives, coopératives),
- continuum entre apprentissages individuels et collectifs.

MODULE 2

CO-CONCEPTION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

OBJECTIFS DE FORMATION :

- traduire un projet politique en projet stratégique de territoire,
- intégrer l'ensemble des acteurs dans l'élaboration des politiques publiques,
- évaluer pour nourrir la réflexion stratégique territoriale.

CONTENUS :

- la conception et l'élaboration d'une politique publique, démarche de marketing public : les enjeux, les acteurs et les méthodes,
- la place des citoyens dans l'adaptation des services publics,
- les démarches d'évaluation, la performance et l'adéquation des moyens humains et financiers aux objectifs attendus,
- l'évaluation du projet de territoire et l'évaluation des politiques publiques,
- la relation à l'élu ou l'élue dans l'aide à la décision.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- traduire un projet politique en projet stratégique de territoire,
- intégrer l'ensemble des acteurs dans l'élaboration des politiques publiques,
- évaluer pour nourrir la réflexion stratégique territoriale.

MODULE 3

LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

OBJECTIFS DE FORMATION :

- mettre en cohérence la stratégie de l'action publique et l'organisation,
- intégrer les contraintes (financières, humaines, etc.) dans le management des politiques publiques,
- bâtir une stratégie d'action mobilisatrice et innovante.

CONTENUS :

- le management de la contrainte et les choix stratégiques de gestion et d'organisation,
- la stratégie financière et l'intégration des contraintes budgétaires (analyse financière et outils de prospective),
- les modèles de gestion existants et les différentes formes d'organisation,
- l'approche innovante des organisations et la co-conception de service.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- traduire un projet politique en projet stratégique de territoire,
- intégrer l'ensemble des acteurs dans l'élaboration des politiques publiques,
- évaluer pour nourrir la réflexion stratégique territoriale.

MODULE 4

LA POSTURE DU CADRE DE DIRECTION POUR UN MANAGEMENT SOUTENABLE

OBJECTIFS DE FORMATION :

- appréhender la posture du cadre de direction : éthique et responsabilité,
- analyser son propre positionnement et sa relation aux autres,
- développer les compétences liées à la posture de cadre de direction,
- mettre en place un système managérial respectueux de l'humain et de soi-même.

CONTENUS :

- le rôle et le positionnement managérial,
- les leviers du leadership : autonomie et vision, développement des relations humaines, maîtrise des processus et l'engagement,
- un management fondé sur le collaboratif, l'interculturel et l'innovation,
- l'approche de l'accompagnement au changement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance entre apports conceptuels, témoignages et analyses de pratiques,
- modalités pédagogiques plurielles (illustratives, interrogatives, coopératives),
- continuum entre apprentissages individuels et collectifs.

MODULE 5

MANAGEMENT ET COMPLEXITÉ

OBJECTIFS DE FORMATION :

- piloter des projets dans des environnements complexes,
- intégrer les enjeux et les méthodes d'accompagnement du changement,
- privilégier une démarche collective et transversale.

CONTENUS :

- l'approche systémique des organisations,
- le management des risques : complexité, incertitude, prise de décision,
- l'identification des conditions d'élaboration et de fonctionnement d'un collectif : intelligence collective, coopération, négociation, dialogue social.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance entre apports conceptuels, témoignages et analyses de pratiques,
- modalités pédagogiques plurielles (illustratives, interrogatives, coopératives),
- mises en relations entre apprenants et formateurs,
- continuum entre apprentissages individuels et collectifs.

MODULE 6

LE CHAMP DES POSSIBLES ET LES PRATIQUES INNOVANTES

OBJECTIFS DE FORMATION :

- renforcer sa culture de l'innovation,
- développer et élargir ses pratiques managériales,
- expérimenter des méthodes de co-conception.

CONTENUS :

- l'innovation (publique, managériale, technologique),
- les méthodes de co-conception.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- la méthode de co-conception est expérimentée pendant l'action de formation.

LA RESTITUTION DES TRAVAUX RÉALISÉS

OBJECTIFS DE FORMATION :

- apprécier son niveau d'intégration des différents apports conceptuels, méthodologiques et pratiques dispensés lors du cycle dans le cadre de la résolution d'un problème actuel et concret au sein de sa collectivité,
- enrichir ses méthodes d'analyse et de recherche de solutions opérationnelles dans le cadre d'échanges avec ses pairs au sein du cycle,
- approfondir un problème posé par sa collectivité, le formaliser, faire le point sur son action en prenant le recul nécessaire à toute réflexion et projection dans l'avenir.

NATURE DE LA PRODUCTION :

Choisir un sujet en lien avec les enjeux et défis auxquels les managers de la FPT sont désormais confrontés (optimisation budgétaire, mutualisation, externalisation, révision des politiques publiques...) abordés sous l'angle projet, sous un angle managérial ou au regard de ses pratiques professionnelles. La production formalisée doit se référer à un problème concret relevant de l'un des champs suivants :

- analyse et écoute de la demande sociale,
- conduite /évaluation des politiques publiques,
- organisation et management des ressources (humaines, financières, informationnelles, technologiques...),
- définition et conception d'offre nouvelle de service ou adaptation de l'offre existante,
- organisation, gestion et contrôle des relations partenariales,
- gestion de la délégation de services publics...

CES THÉMATIQUES SONT INDICATIVES. IL IMPORTE QUE LA PROPOSITION DU PARTICIPANT ENTRE EN COHÉRENCE AVEC LES VISÉES DU CYCLE.

Afin de ne pas restreindre l'analyse à un seul champ, le regard du participant sur le problème traité se doit d'être large et ouvert : **toutes les implications doivent être prises en compte, qu'il s'agisse des aspects production du service, relation à l'utilisateur, finances, gestion des ressources humaines, enjeux et défis auxquels les managers de la FPT sont confrontés.**

La production doit conduire, après description de la situation initiale, à :

- un diagnostic et une analyse de celle-ci,
- des recommandations argumentées,
- des plans d'actions à mettre en œuvre.

MODULE 7 (suite)

RESTITUTION DE LA PRODUCTION DEVANT LA COMMISSION DE FIN DE CYCLE

La production fait l'objet d'un rapport écrit, lequel doit être rédigé sous forme d'un texte d'un format situé entre 20 et 30 pages (plus des annexes éventuelles en nombre restreint) ; sa présentation doit être sobre, claire et lisible.

La production consiste en un rapport de fin de cycle distancié, et positionné dans un cadre de connaissances lié au sujet traité. Il est construit en articulant trois composantes :

- le contexte et les particularismes de la collectivité, ou de l'environnement territorial plus général,
- le travail mené par le participant : démarche, contenu, résultats et limites,
- le référentiel théorique et méthodologique dans lequel se situe ce travail.

La restitution devant la commission composée de cadres dirigeants et/ou d'experts, d'un représentant du CNFPT s'organise autour de deux axes :

- « rendu compte » d'une mission commanditée, ou d'un sujet en prise directe avec l'actualité des collectivités territoriales,
- mise en évidence d'acquis structurés en termes de compétences acquises durant le cycle.

Le format de la présentation orale est généralement le suivant :

- présentation par le stagiaire
- temps d'échanges avec la commission et les stagiaires
- restitution par la commission

Ce temps d'échanges représente une opportunité pour le stagiaire d'enrichir ses compétences grâce aux regards bienveillants, critiques et constructifs de professionnels territoriaux.

CONTACTS

INSET D'ANGERS

Yannick DIQUELOU
02 41 22 41 85
yannick.diquelou@cnfpt.fr

INSET DE DUNKERQUE

Marie-José MESDAGH
03 28 51 32 46
mariejose.mesdagh@cnfpt.fr

INSET DE MONTPELLIER

Dominique DELBARD
04 67 99 76 05
dominique.delbard@cnfpt.fr

INSET DE NANCY

Anne GERARD
03 83 19 22 33
anne.gerard@cnfpt.fr

INET

Emmanuel THOUARY
03 83 19 22 30
emmanuel.thouary@cnfpt.fr

**Ce cycle peut être mis en place dans les territoires ultramarins
en fonction des opportunités.
Se renseigner auprès des délégations CNFPT concernées.**

